

LA STRATÉGIE « BIEN VIEILLIR », VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT CHOISI

Le Mouvement SOLIHA, salue la logique interministérielle et les 51 mesures de la Stratégie « Bien vieillir » présentée vendredi 17 novembre par Aurore Bergé, ministre des Solidarités. Cette approche intégrée était attendue et donne la possibilité aux personnes âgées d'occuper une place choisie et non subie dans notre société. SOLIHA restera attentif aux débats en cours sur la proposition de loi "bien vieillir", afin qu'elle traduise concrètement les ambitions exprimées, et tienne l'engagement annoncé d'une programmation pluriannuelle"

L'HABITAT AU SERVICE DU BIEN VIEILLIR

Avec un Français sur trois qui aura plus de 60 ans en 2030 et 92 % des Français qui souhaitent vieillir chez eux, le Gouvernement prend la mesure des besoins des personnes âgées en matière d'habitat. Permettre aux personnes âgées de disposer d'un habitat choisi est marque d'une société respectueuse des principes de dignité et de solidarité en direction des personnes âgées, valeurs portées par les 124 associations du Mouvement SOLIHA, engagées depuis de nombreuses années auprès de nos aînés.

Les associations SOLIHA accompagnent près de 30 000 ménages chaque année dans le projet d'adaptation de leurs logements, mènent de nombreuses actions de prévention sur tout le territoire, développent des solutions d'habitat inclusif et innovent pour permettre à chacun de vivre dans un logement adapté, confortable et sécurisé.

ADAPTER LES LOGEMENTS, UNE SOLUTION RÉELLE MAIS QUI NE DOIT PAS SE SUBSTITUER AU TRAVAIL PRÉVENTION

La mise en place de MaPrimeAdapt', nouvelle aide dédiée à l'adaptation des logements en cas de perte d'autonomie, reste le pivot de la stratégie présentée par le Gouvernement. Le Mouvement SOLIHA se réjouit du rôle central accordé aux opérateurs d'accompagnement, tiers de confiance pour les ménages, dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Toutefois, nous regrettons que l'axe préventif n'ait pas été mieux porté au sein de la stratégie du « Bien vieillir ». En effet, chaque année, 2 millions de chutes de personnes âgées de plus de 65 ans sont responsables de 10 000 décès, première cause de mortalité accidentelle dans cette tranche d'âge, et de plus de 130 000 hospitalisations. Le travail de sensibilisation, d'information, d'aller-vers, doit rester une priorité. SOLIHA sensibilise tous les ans, plus de 12 000 personnes via les actions de prévention (ateliers collectifs, Truck SOLIHA, jeu pédagogique « Mon Logement et MOI », etc.) dont la pertinence est reconnue, mais qui peinent à être financées.

« Notre action vise à proposer à chaque ménage de vivre dans un logement confortable, adapté et sécurisé. » Juliette Laganier, Directrice générale de la Fédération SOLIHA


L'HABITAT INCLUSIF, UNE OFFRE ALTERNATIVE À DÉVELOPPER

Nous saluons par ailleurs la volonté de renforcer l'offre d'habitat inclusif. L'objectif de 27 000 personnes logées dans ce type d'habitat d'ici 2030 est ambitieux mais donne un cap. Cette offre, particulièrement adaptée aux personnes vulnérables vivant dans des habitats indignes ou isolés, est une réponse respectueuse de la dignité de personnes âgées suffisamment autonomes pour rester dans un logement individuel.

SOLIHA est pleinement acteur du développement de l'habitat inclusif, avec près d'une trentaine de projets portés à ce jour par nos associations soit près de 230 logements disponibles ou proches de l'être, et sera aux côtés du Gouvernement pour proposer les mesures permettant de renforcer la production de ce type d'habitat.

Contact presse : Thomas Bachelet, Responsable communication
à la Fédération SOLIHA : t.bachelet@solihha.fr – 06 60 18 44 36

Fédération SOLIHA - SOLIHA.fr
10, rue du Plâtre – 75004 Paris



Les 124 associations SOLIHA sont présentes en France hexagonale et Outre-mer. Inscrit dans l'ESS, SOLIHA favorise l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables. Il agit également auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.